

N°. XCIV.

JOURNAL GÉNÉRAL

DE LA COUR ET DE LA VILLE,

CONTENANT tout ce qui est décidé à l'Assemblée Nationale, à l'Hôtel-de-Ville de Paris, dans les Districts, & les Nouvelles authentiques de la Province, ainsi que des Anecdotes intéressantes.

Du Lundi 21 Décembre 1789.

NAUFRAGE DE M. LE NOIR, ancien Lieutenant de Police, englouti dans le LAC de Genève.

Voiture d'osier arrêtée avant-hier soir, contenant des munitions de guerre, & des fusils démontés & cachés dans des sacs.

Voleur qui dérobe le fusil à une Sentinelle en faction aux Tuileries.—Saillie de Monseigneur le Dauphin.—Trait de grande probité d'un Cocher de Fiacre.—Comité de bienfaisance pour les Pauvres.—Suite de l'affaire de M. Ruthlidge.—Anecdote Helvétique.

ASSEMBLÉE NATIONALE.

Suite de la Séance du 19 Décembre.

Courroux de l'Abbé Maury, à l'occasion du Décret de la vente des Biens du Clergé.

NOUS avons annoncé hier que les deux projets de Décrets sur les Finances, présentés

par le Comité des Dix, avoient été adoptés par l'Assemblée, qui a prononcé sur cette importante affaire deux Décrets mémorables, dont nous ne transcrirons que les Articles les plus intéressans. *Art. II. du second Décret :* « Les Domaines de la Couronne, à l'exception des Forêts & Maisons Royales, dont Sa Majesté voudra se réserver la jouissance, seront mis en vente, ainsi qu'une quantité de Domaines ecclésiastiques, suffisante pour former la valeur de 400 millions ».— *Art. III.* L'Assemblée Nationale se réserve de désigner incessamment lesdits objets, ainsi que de régler la forme & les conditions de leur vente, après avoir reçu les renseignemens qui lui seront donnés par les Assemblées de Départemens, conformément à son Décret du 2 Novembre.—On conçoit que ces deux Articles n'ont pas passé sans bien des rumeurs de la part du Clergé, des menaces & des haut-le-corps de l'Abbé Mauri : mais rien n'a pu suspendre cet important sacrifice; &, après une contestation des plus vives de dix heures, on est allé aux voix, & le Décret a été prononcé.

HOTEL-DE-VILLE DE PARIS.

Le Département des Subsistances s'empresse de publier que, depuis quelques jours, il fait transporter dans les magasins de l'Ecole Militaire une partie des farines déposées dans le Prieuré de Saint-Martin-des-Champs ; la grande quantité de farines, arrivées depuis

quelque-temps, avoient encombré les magasins de Saint-Martin. Les arrivages de l'Etranger, ceux de l'intérieur, se succedent rapidement; & la baisse sensible des grains faisant affluer vers la Capitale un approvisionnement immense de farines, il a fallu établir de nouveaux magasins.

DISTRICTS.

Le District des Jacobins Saint-Dominique a formé un Comité de Bienfaisance pour secourir les pauvres de son arrondissement. Il est à desirer que le Plan sage qu'il a adopté & publié, soit imité dans les autres Districts.

CHATELET.

Comme la suite de l'interrogatoire du Chevalier de Ruthlidge ne présente pas, dans ce moment, des circonstances très-intéressantes, nous croyons pouvoir nous dispenser de le mettre sous les yeux de nos Lecteurs. Son acharnement, probablement très-injuste, contre ce Ministre chéri, nous paroît peu propre à intéresser en sa faveur; nous remarquerons cependant que le Public a très-vivement applaudi l'éloquent Discours du Chevalier de Ruthlidge, malgré les murmures des Juges irrités, qui ont menacé de la prison les Auditeurs trop turbulens. Nous regrettons que les

bornes de cette Feuille ne nous permettent pas de transcrire au moins une partie de ce Discours dans notre Journal.

CHATEAU DES TUILERIES.

Un homme en uniforme de la Garde Nationale s'en vint, il y a quelques jours, rôder autour d'une des sentinelles des Tuileries, l'appella par son nom, & lui dit que s'il vouloit s'aller chauffer, lui-même feroit faction à sa place pendant quelques minutes. La sentinelle eut l'inconséquence d'accepter cette offre gracieuse. Elle confia son fusil à cet officieux camarade. Mais à peine eut-elle tourné le dos que le fusil & le camarade disparurent.

Vendredi 18 du courant, les Ambassadeurs des Cours Etrangeres ont été introduits chez le Roi.

M. Fleury, Acteur du Théâtre de Monsieur, le 17 Décembre prit un Fiacre en sortant du Spectacle. Il emportoit avec lui un paquet de hardes. Ayant oublié ledit paquet dans la voiture, & n'ayant pas eu la précaution d'en regarder le numéro, il croyoit son paquet perdu. Le Cocher le lui rapporta le lendemain.

Monseigneur le Dauphin se promenoit, il

y a quelques jours, dans les Tuileries, il apperçut des Cavaliers en manteaux bleus, & se mit à crier avec vivacité : *Ah ! ah ! voilà les Gardes du Corps qui reviennent.* On a vu cet aimable Prince faire l'exercice dans le Jardin des Tuileries, avec un petit fusil, à l'imitation du jeune Graffin, dont nous avons deja parlé.

VARIÉTÉS.

Avant-hier, 19 du courant, la Garde Nationale a arrêté, sur les huit heures du soir, vis-à-vis le Tourniquet Saint-Jean, & comme elle sortoit de l'Auberge du *Saint-Esprit*, une voiture d'osier, connue sous le nom de *Tappe-cul*, qui contenoit 250 cartouches, 300 pierres à fusil, plusieurs baguettes & bayonnettes, & quatre fusils démontés, dont les bois étoient coupés au milieu de la premiere capucine, afin de pouvoir être mis dans des sacs, où ils étoient effectivement. Cette voiture appartient à un Serrurier de Choisy-le-Roi, qui l'escortoit lui-même accompagné de sa femme & de deux garçons, Gardes-Magasins d'Armes de la Ville. Ils ont été conduits tous les quatre au Châtelet, hier à cinq heures du matin, par ordres supérieurs. Le Serrurier & sa femme ont déclaré que les fusils, les bayonnettes & les baguettes leur avoient été vendus par l'un des Gardes-Magasins d'Armes qui les suivoient ; & qu'ils avoient apporté les cartouches & les pierres à fusil de Choisy-le-Roi,

dans l'intention de les vendre à Paris; mais que n'y ayant pas réussi, ils avoient pris le parti de les remporter chez eux. Ils ont dit aussi que ces munitions leur avoient été laissées par le Régiment de......, lors du départ des Troupes des environs de Paris.

Extrait d'une Lettre de Chambery en Savoie.

.... Il ne me reste que le temps de vous apprendre une nouvelle, qui va faire du bruit à Paris si elle se confirme; c'est le naufrage de l'ancien Lieutenant de Police, M. le Noir, sur le Lac de Genève. Voici le bruit tel qu'il court ici : M. le Noir s'étoit embarqué à Genève sur un bateau, pour se rendre au Château de Copet, appartenant à M. Necker; il avoit à peine quitté le rivage, que tout-d'un-coup le ciel s'est obscurci; un ouragan furieux s'est élevé, & a fait tournoyer & dériver le bateau jusques dans le milieu du Lac. Les Mariniers du Pays ont tous assuré que le bateau couroit le plus grand danger; qu'il se pouvoit cependant qu'il eût été jeté du côté de *Thonon*, sur cette partie des côtes de la Savoie, qui forme une espece de rade assez sûre en temps d'orage; mais que, si malheureusement les vents le portoient contre les rochers de *Meillerie*, le naufrage paroissoit infaillible; d'autres assurent avoir vu renverser le bateau par un coup de vent, qui l'a englouti tout-d'un-coup dans le plus profond du Lac.

Nota. Nous citons ce fragment de Lettre tel qu'il nous a été communiqué, & nous n'en garantiſſons point l'authenticité.

ANECDOTE.

Un *Appenzellois*, forcé par les circonſtances à vivre dans un de ces petits Etats voiſins du Rhin, où le caprice du Deſpote tient lieu de loi, où la vie du ſanglier & du daim eſt miſe à plus haut prix que celle de l'homme, ſortoit un Vendredi-Saint tout penſif de l'Egliſe. Le Paſteur de la Paroiſſe l'aborda & lui demanda la cauſe de ſes réflexions. *Je penſois*, lui dit-il, *que dans ce pays c'eſt tout le rebours de ce que vous venez de nous prêcher. — Que voulez-vous dire*, reprit le Paſteur ? — *Oui, c'eſt que vous nous dites qu'autrefois un ſeul mourut pour tous ; mais ici maintenant tous meurent de peine pour un ſeul.*

AVIS.

M. Moreau, Profeſſeur d'Aſtronomie, ouvrira, le mardi 22 Décembre, à onze heures, & mardis, jeudis & ſamedis ſuivans un Cours d'Aſtronomie Elémentaire. Il y fera uſage d'une Machine de ſon invention, indiquée par M. Mentelle, dans ſa Coſmographie. Cette machine repréſente tous les mouve-

mens de la Terre & de la Lune, les Planettes & leurs Satellites, les Phases, les Eclipses, l'Anneau de Saturne, son Parallélisme & ses différens aspects ; les directions, stations & rétrogradations ; les réfractions de l'atmosphere ; enfin tous les phénomenes célestes d'une maniere si claire & si frapante, qu'en six leçons on aura une idée complette de l'Astronomie. On trouvera chez lui les instrumens d'observations. Le prix de la souscription est de 24 liv. On souscrit chez *M. Moreau*, *rue des Maçons Sorbonne*, n° 9.

Il donne aussi des Leçons particulieres d'Astronomie & de Mathématique.

ERRATA du N°. XCII.

Page 730, *ligne* 10, faisoit, *lisez* faisoient.
Même ligne, c'étoient, *lisez* c'étoit.

CE JOURNAL paroît tous les matins. Le prix de l'abonnement depuis le premier Novembre, est de 3 liv. par mois pour Paris, & de 3 liv. 15 s. pour la Province, franc de port. Le Bureau est établi chez M. Gautier, *rue Percée Saint-André-des-Arcs, N°* 21. *On recevra les Lettres & Avis, ainsi que les Anecdotes authentiques, Livres nouveaux & Estampes qu'on desirera faire connoître ; mais il faudra affranchir les Lettres & Paquets.*

De l'Imprimerie de la Veuve HÉRISSANT, rue N. D.